

## Communautés européennes

Ensuite, nous avons abordé les problèmes de la Communauté à quelques quinze jours du sommet de Dublin, sans prétendre, ce qui est pour nous une règle absolue, nous substituer à quelque institution que ce soit, et en particulier aux huit autres partenaires de l'Europe du Marché commun. Mais il y a, même sur ce terrain-là, quelques différends ou différences d'approche sur un plan purement pratique entre l'Allemagne fédérale et la France. On en a relevé deux, pas un très grand nombre, et nous avons débattu de cela pour voir de quelle façon nous pourrions être les éléments de conciliation dans le cadre des délibérations à dix plutôt que des causes de discorde. Cela a occupé les deux heures et demi de cette brève rencontre. Je pense que cela a été utile, du moins pour nous, et je laisse le Chancelier dire ce qu'il en pense.

*Q - M. le Président, vous parliez tout à l'heure de deux différences d'approche dans les questions européennes, est-ce que vous pouvez les préciser ?*

*R - Oui. Je ne pense pas que cela soit intéressant en dehors d'une assemblée de spécialistes. Il s'agit de la façon d'aborder le problème des fruits et légumes : faut-il une liste de fruits, par exemple, par dénomination ordinairement connue, pommes, poires, fraises ou cerises ou bien doit-on l'aborder par l'ensemble des espèces particulières à chacun de ces fruits in extenso, c'est un problème important ; et, également, à quel niveau se situera le comité de gestion européen pour l'établissement de ces listes, et pour la disparition progressive de tel ou tel produit de ces listes-là jusqu'au terme des dix ans probatoires. Ces explications ne sont pas négligeables, elles intéressent des centaines de milliers de producteurs, mais nous ne nous sommes pas battus dans cette affaire. Nous avons dit seulement que l'approche technique allemande et l'approche technique française varient sur ces deux points. Essayons de les rapprocher pour que ce ne soient pas des obstacles supplémentaires - ce ne sont pas les seuls - avec d'autres partenaires pour Dublin. Voilà l'explication.*

*Q - Je souhaiterais demander au Président de la République et au Chancelier le crédit que l'un et l'autre apporte à des informations venues du Caire sur des complots d'inspiration libyenne dont l'un comme l'autre seraient éventuellement les cibles.*

*R - Si cela arrive, on vous le dira.*

## Communautés européennes - Questions institutionnelles

*Q - Où en est la préparation de la constitution du comité ad hoc dit Spaak, sur lequel vous avez décidé d'avancer déjà à Fontainebleau. Où en sommes-nous, M. le Président ?*

*R - Nous serons essentiellement saisis d'un rapport très intéressant, très complet, très riche, qui est celui de Maurice Faure. Il y a peut-être d'autres documents,*

19 NOVEMBRE 1984

## Conférence de presse conjointe de M. François Mitterrand, Président de la République française, et du Chancelier Helmut Kohl

### Relations franco-allemandes

Le Chancelier Helmut Kohl et moi-même avons eu un entretien qui a commencé à 19 heures et vient à l'instant de s'achever.

Cet entretien se situe dans le cadre, devenu traditionnel, des rencontres intercalaires, disons entre des grands rendez-vous d'Etat, ou les rencontres qu'on appelle les sommets.

C'est ainsi que, la dernière fois, je m'étais rendu à Sarrebruck. Le Chancelier était déjà venu me voir précédemment à Paris. Auparavant, j'étais allé en Rhénanie. Nous avons donc créé une sorte d'usage qui n'a rien de contraignant, mais qui permet de faire le point sur un certain nombre de choses, ou de se transmettre mutuellement des informations utiles. C'est simplement une manifestation vivante de la bonne relation entre l'Allemagne et la France. Il est bon d'entretenir ce climat et cette capacité de dialogue.

Aujourd'hui nous avons parlé d'abord du prochain voyage que fera à Washington le Chancelier Kohl, et à partir de là, nous avons supputé, comme on peut le faire selon nos informations mutuelles, ce qu'il peut advenir pour le début de l'année 1985 entre Washington et Moscou, mais aussi quelle partition jouera l'Europe.

mais, à ma connaissance, c'est celui-là qui doit faire l'examen le plus sérieux, puisqu'il s'agit de réformes institutionnelles. Ce rapport sera déposé à Dublin.

### **Elargissement des Communautés**

*Q – M. le Président, est-ce qu'il y a un risque majeur que la question de l'entrée de l'Espagne et du Portugal ne soit pas réglée avant la fin de l'année ?*

R – C'est tout ce que nous demandons, et c'est ce à quoi nous travaillons. Il n'y a pas d'objection à l'élargissement. Mais les difficultés qui empêchent que les obstacles soient levés ne viennent pas principalement de nos pays.

Ce serait tout à fait dommageable de rejeter, pour après, des discussions qui risqueraient alors de ne jamais aboutir. Nous avons déjà connu des expériences de ce genre. Voilà pourquoi les discussions sont très ardues actuellement. Mais la volonté politique de nos pays est d'aboutir.

*Q – Je voudrais poser une question à vous deux avec votre permission. Il s'agit encore de poursuivre cette question d'Espagne et de Portugal. Nous avons l'impression que des négociations actuellement sont complètement bloquées ou largement bloquées à cause des complications des légumes, des fruits, des produits... D'abord, est-ce que vous pensez que ces questions peuvent être réglées avant Dublin et, dans ce cas-là, est-ce que Dublin va essentiellement tourner autour de la question d'élargissement de la Communauté, et sinon quels sont vos espoirs pour l'agenda de Dublin, quels sont vos espoirs pour résoudre les problèmes de l'Espagne, du Portugal ou d'autres questions ? Quels sont les objectifs que vous avez discutés ? Est-ce que vous avez par exemple discuté peut-être un compromis ou des démarches pour débloquer la situation ?*

On ne fait pas toutes les hypothèses à la fois. Nous travaillons sur l'hypothèse de la réussite. Donc, ne nous dites pas : au cas où ça échouerait, qu'est-ce que vous feriez ? Nous travaillons, nous, pour la réussite de l'élargissement, et l'une des conditions de cette réussite, c'est l'examen sérieux et approfondi des difficultés économiques qui risquent de se poser à cause de l'élargissement, qui sont inhérentes à l'élargissement. Sur une période de dix ans, il doit être possible de trouver les compromis nécessaires. C'est ce à quoi nous travaillons, je le répète. Est-ce que ce sera réglé à Dublin, là je ne suis pas président de la Communauté, je ne le suis plus. C'est au président actuel de répondre puisqu'il s'agit d'hypothèses. Ce que je souhaite, et le Chancelier m'a exprimé le même sentiment, c'est que cela soit réglé avant Dublin. Il reste moins de quinze jours. C'est souvent dans ce dernier délai que se règlent le mieux les affaires. Si elles ne se règlent pas avant, il saura bien les régler pendant. Mais c'est une déviation des institutions que de confier au Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement le soin de débattre de problèmes qui, je le répète, sont fort importants, mais qui ne sont pas exactement du domaine des chefs des exécutifs. On le fera s'il le faut ; on l'a bien fait pour le lait.

Là s'arrête mon pronostic. Quand on saura se qui ce sera passé à Dublin, on pourra répondre à la deuxième partie de votre question.

*Q – Quand vous avez parlé du voyage de M. le Chancelier aux Etats-Unis, est-ce que vous avez parlé aussi de l'attitude américaine à l'UNESCO et de vos attitudes à vous envers l'UNESCO ?*

R – Non, aujourd'hui, ce sujet n'est pas venu dans la conversation.

*Q – Est-ce que vos rencontres d'aujourd'hui vous ont permis d'arriver à un petit peu de convergence sur le projet d'observation militaire par satellite, dont l'utilité avait été soulignée ces derniers jours ?*

R – Cela a été traité à Bad Kreuznach. On en avait déjà parlé auparavant. Non, ce n'était pas l'objet de cette rencontre, puisque nos ministres responsables, en notre présence, ont déjà abouti aux premières conclusions. Nous n'en avons pas reparlé.